

Votre enfant va passer une **IRM**

Madame, Monsieur,

Une IRM a été proposée pour votre enfant.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est juge de l'utilité de cet examen qui doit répondre à un problème diagnostique que se pose votre médecin.

Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

De quoi s'agit-il ?

IRM veut dire **Imagerie par Résonance Magnétique**.

Le mot magnétique indique que l'appareil comporte un aimant ; le mot résonance indique que l'on va utiliser des fréquences, comme les ondes d'un poste radio, pour faire résonner les nombreux noyaux d'hydrogène de son corps. L'examen est donc **non irradiant** : Pas de rayons X en IRM.

Les images en coupe des organes enregistrées apparaissent d'abord sur un écran de télévision puis sont gravées sur un cd-rom.

Pourquoi faire une IRM ?

L'IRM permet de détecter certaines anomalies qui ne sont pas visibles sur les radiographies simples, sur l'échographie et même sur un scanner. Elle étudie bien la nature des différents organes et leur fonctionnement.

Si une anomalie est détectée, un traitement sera mis en route, donnant à votre enfant les meilleures chances pour l'évolution favorable de sa maladie.

Déroulement de l'IRM

L'examen est non douloureux et va durer entre 15-30 min. Un personnel qualifié réalisera l'examen et vous expliquera les différentes étapes successives. L'enfant va devoir être rassuré pour rester immobile malgré une série de bruits sourds.

Selon l'étude et le protocole utilisé par le radiologue, une injection de **sels de gadolinium** peut être nécessaire (produit de contraste IRM non iodé). Nous préconisons la pose d'un patch crème EMLA 45 min avant (au pli du coude).

Risques

L'injection est un acte très courant, habituellement très bien toléré. L'intolérance au produit injecté est très rare ; cependant des réactions peuvent survenir (accès de nausée, plus rarement urticaire, réaction d'intolérance généralement transitoire et sans gravité). Si votre enfant est sujet à des réactions allergiques après injection de produit de contraste, vous devez nous prévenir.

ATTENTION : certaines complications sont liées à la présence de métal dans ou autour du patient et il est impératif que vous signaliez si votre enfant est porteur d'appareil dentaire ou auditif, d'une valve cardiaque, d'un pacemaker, de matériel orthopédique.

Consentement éclairé suite aux informations données par le médecin radiologue

Nom et prénom de l'enfant Né le :

Nom et prénom du Représentant légal :

Lien :

Date : Signature :

Donne son accord pour que l'examen soit réalisé

IRM du Cap d'Or 1361 Avenue des Anciens Combattants d'Indochine 83 500 La Seyne 04 94 06 81 71
